



# UNITÉ MÉDIATION

## MANDAT

L'unité de Médiation accompagne la Mission dans son mandat d'appui à la pleine mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, conformément à la Résolution 2364 (2017) et les précédentes : 2100 (2013), 2164 (2014), 2227 (2015) et 2295 (2016) du Conseil de Sécurité de l'ONU. Sa mission se définit comme suit :

- Conseiller le leadership de la MINUSMA dans le soutien à la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, y compris la médiation des crises d'interprétation ou de violation des dispositions dudit Accord ;
- Soutenir la mise en place et le fonctionnement des organes prévus dans l'Accord, notamment le Comité de Suivi (CSA) et ses quatre sous-comités, en étroite collaboration avec les membres de la communauté internationale ;
- Apporter son soutien aux structures nationales de la mise en œuvre de l'Accord ;
- Soutenir le leadership de la Mission dans la coordination des efforts de la communauté internationale dans la mise en œuvre de l'Accord ;
- Coordonner l'appui interne à la MINUSMA pour le bon déroulement des travaux du Comité de Suivi de l'Accord (CSA) et informer les composantes substantives de la MINUSMA sur les travaux dudit comité ;
- Appuyer les différentes parties signataires dans l'identification des expertises nécessaires pour le bon déroulement des travaux des sous commissions du CSA qui sont :
  - i) Défense et sécurité ;
  - ii) Justice et réconciliation, questions humanitaires ;
  - iii) Questions politiques et institutionnelles et ;
  - iv) Développement socioéconomique et culturel.

## RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

Organiser, conformément au calendrier établi, la rencontre du Comité de Suivi de l'Accord (CSA) en vue d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord et faire des propositions idoines permettant de surmonter les blocages en cas de besoin.

## PARTENAIRES

Le Gouvernement du Mali ; Bureau du Haut Représentant du Président de la République pour la mise en œuvre de l'accord ; des Organisation de la société civile ; la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) ; La Plateforme ; L'équipe de la Médiation internationale composée de l'Algérie ( Chef de file de la Médiation Internationale), le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Tchad, la CEDEAO, L'Union Africaine/Misahel, l'Union Européenne, l'OCI, la Chine, les Etats-Unis d'Amérique, la France, le Royaume –Unis et la Russie.